

Établir l'EMEBI et l'état récapitulatif TVA

NOUVEAU

Sécuriser ses obligations déclaratives liées aux échanges intracommunautaires



POUR QUI ?

Responsables et collaborateurs des services comptables/fiscaux, achats, douaniers et logistiques, comptables uniques, responsables administratifs et financiers

Prérequis : il est nécessaire de maîtriser les règles de base de la TVA dans les opérations intracommunautaires



QUELS OBJECTIFS ?

- ▶ Établir l'EMEBI et l'état récapitulatif TVA conformément à la réglementation en vigueur.
- ▶ Identifier les opérations intracommunautaires soumises à déclaration.
- ▶ Traiter les opérations complexes et sécuriser leur traitement fiscal et déclaratif.
- ▶ Contrôler la cohérence entre EMEBI, CA3 et documents justificatifs.
- ▶ Anticiper les évolutions réglementaires liées à ViDA et à la digitalisation de la TVA.



POURQUOI CHOISIR CETTE FORMATION ?

Depuis la disparition de la DEB au profit de l'EMEBI et de l'état récapitulatif TVA, les échanges intracommunautaires imposent de nouvelles obligations statistiques et fiscales.

Cette formation aide à maîtriser ces déclarations, fiabiliser les informations transmises et limiter les risques de redressement.



INFORMATIONS & INSCRIPTION

- ▶ Cette formation peut être organisée en intra-entreprise
- ▶ **Mode d'animation :** présentiel (à l'Espace Formation GERESO de Paris Montparnasse) et/ou distanciel selon vos demandes.
- ▶ **Nous contacter :**
Tél. 02 43 23 09 09 – Mail : contact@finharmony.net
Site web : finharmony.net

PROCHAINES SESSIONS

- ▶ 10 mars 2027
- ▶ 11 juin 2027
- ▶ 16 novembre 2027



TARIF : 1 040 € HT



Perfectionnement



1 jour

PROGRAMME DE VOTRE FORMATION

Ce programme est actualisé en continu pour intégrer les évolutions de l'EMEBI, de l'état récapitulatif TVA, de la déclaration CA3, du projet européen ViDA et des obligations liées à la digitalisation des échanges intracommunautaires.

▶ Introduction aux règles de territorialité

- Le système commun de TVA au sein de l'Union Européenne
- L'importance attachée au numéro d'identification intracommunautaire de TVA
- Rappels des grands principes de territorialité de la TVA
- Les principales évolutions issues du projet européen ViDA et leurs impacts opérationnels

✓ **APPLIQUER | Quiz sur les opérations à intégrer à l'EMEBI**

▶ Établir la déclaration EMEBI

- Les personnes visées par l'obligation de déclaration
 - objet et utilisation administrative de l'EMEBI et de l'état récapitulatif TVA; entreprises soumises à l'EMEBI et à l'état récapitulatif TVA; nature des échanges visés : éléments à déclarer et éléments à ne pas déclarer; seuils d'obligation; seuils d'obligation et actualisation annuelle des données statistiques; lien avec les déclarations de TVA et les registres
- Les obligations déclaratives
 - contenu de l'EMEBI et de l'état récapitulatif TVA; différents niveaux d'obligations; périodicité des déclarations; données communes et données variables des déclarations; modalités de transmission des déclarations : dématérialisation des déclarations; quelles sont les erreurs à corriger et quand?; la tenue des registres : biens expédiés à titre temporaire, façonniers, prestataires; obligations documentaires renforcées en cas de contrôle croisé : EMEBI/CA3/facture

✓ **APPLIQUER | Cas pratique : comparer les éléments à déclarer sur l'ex-DEB et sur la CA3 pour chaque opération économique intracommunautaire avec précision des mentions sur les factures**

- La réforme de la DEB : évolution des natures de transaction
- Anticipation des impacts potentiels du e-reporting intra-UE dans le cadre de ViDA (remplacement partiel de l'état récapitulatif TVA)

▶ Gérer les opérations intracommunautaires complexes sur les échanges de biens : EMEBI et CA3

- Régularisations commerciales : avoirs sur livraisons et acquisitions intracommunautaires avec ou sans retours de marchandises
- Opérations triangulaires
- Transferts de stocks ou d'immobilisations à caractère définitif
- Ventes en dépôt et en consignation
- Livraisons avec montage ou installation
- Ventes à distance
- La réforme de la CA3 : nouvelle codification, nouvelles cases
- Mentions obligatoires à anticiper dans les factures électroniques et registres en lien avec les obligations ViDA (à horizon 2026)
- Lien entre e-facturation domestique (PPF/PDP) et gestion des flux intracommunautaires

▶ Les points de vigilance

- La tenue obligatoire de certains registres
- Modalités pratiques de récupération des TVA étrangères
- Suivi des instructions INSEE, DGFiP et Douanes relatives aux échanges intracommunautaires

▶ Contrôle de l'EMEBI et sanctions encourues

- Contrôle douanier et droit d'enquête
- Sanctions pour les infractions constatées
- Recours administratifs contentieux
- Renforcement du contrôle des incohérences entre EMEBI, CA3 et factures : audit croisé de l'administration

✓ **APPLIQUER | Cas pratique de synthèse : analyser les principales difficultés liées aux opérations intracommunautaires**

✓ **APPLIQUER | Quiz Kahoot de validation des acquis**

▶ MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Recueil de vos attentes depuis votre espace web 15 jours avant le début de la formation et auto-diagnostic de vos compétences.
Une diversité de méthodes pédagogiques pour répondre aux différents profils d'apprentissage, encourager la participation active et consolider les acquis par l'expérimentation et la pratique.

Supports pédagogiques :

Support d'animation, apports documentaires (fiches de synthèse, tableaux...) et autres ressources disponibles dans votre espace.

Pendant la formation :

Alternance de développements théoriques et d'illustrations tirées de cas réels. Une mise en situation des participants est proposée. De nombreux cas pratiques permettent de valider l'acquisition des compétences au fur et à mesure de la formation.

▶ SUIVI ET ÉVALUATION DE LA FORMATION

Feuille d'embarquement et attestation de fin de formation. Évaluation à chaud et à froid assurée par la solution LearnEval.